



FORMATION SECURITE DU TRAVAIL EN HAUTEUR FORM18 RECYCLAGE - VERIFICATION PERIODIQUE DES EPI ANTICHUTE Maintien et Actualisation des Compétences

METHODES

Basée sur des supports de formation, les stagiaires reçoivent dans un premier temps, une formation théorique liée à la réglementation et à la description des E.P.I. contre les chutes

Puis, dans un second temps, les stagiaires sont mis en situation d'apprentissage via des ateliers pédagogiques spécifiques

Prévoir une salle équipée d'un vidéo projecteur ou d'un écran TV, d'un paperboard et ou tableau effaçable.

EVALUATION

Test de contrôles des connaissances par questionnaire théorique et pratique
Analyse et actions correctives

PROPOSITION

PREREQUIS : Le Maintien des Acquis (MAC) est un ensemble de moyen pédagogique nécessaire mis en œuvre pour une personne afin de maintenir à niveau ses compétences résiduelles.

Ce dernier permettra de réactualiser les connaissances du stagiaire afin de maintenir un niveau de connaissance dans son emploi lorsque celui-ci évolue.

Préambule

La **vérification** générale périodique, aussi appelée VGP, concerne tous les **EPI** qu'ils soient en service ou stockés, celle-ci doit être effectuée au moins une fois par an par du personnel qualifié et désignée par l'employeur comme cela est indiqué dans l'arrêté du 19 mars 1993

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser une vérification générale périodique des EPI contre les chutes de hauteur tout en actant cette dernière sur les différents registres de son entreprise.



✓Date :
A définir

✓Lieu de la formation : à définir

✓Population concernée :
✓Toute personne amenée à effectuer des vérifications d'Equipements de Protection Individuelle au sein d'un organisme spécialisé ou d'une entreprise

Durée de la formation : 1 jour
8 personnes maximum

THEORIE

L'arrêté du 19.03.1993 et le code du travail
Les obligations réglementaires du fabricant (marquage CE-
Traçabilité)

Analyse des différentes normes :

- EN 363 : Systèmes d'arrêt de chutes
- EN 364 : Méthodes d'essai
- EN 365 : Exigences générales pour le mode d'emploi et pour le marquage
- Les règles de certification des EPI

La Vérification :

- L'état général de l'EPI
- L'état de conservation
- Le fonctionnement
- La compatibilité des équipements dans les lots
- Les éléments de sécurité et les éléments de confort
- Le respect des dates de fabrication en fonction de la durée de vie et de traçabilité

Comment reconnaître un équipement et/ou un ensemble et le rattacher à une norme
Notions sur la fabrication des sangles, des cordes, des câbles

PRATIQUE

- **Méthodologie de vérification des E.P.I.**
- Contrôle des équipements avec l'aide d'un tableau de vérification :
- Organisation de l'espace et des zones dédiées
- EN 353-1 : Antichute mobiles sur support d'assurage rigide
- EN 353-2 : Antichute mobiles sur support d'assurage flexible
- EN 354 : Longes
- EN 355 : Absorbeurs d'énergie
- EN 358 : Système de maintien au travail
- EN 360 : Antichute à rappel automatique
- EN 361 : Harnais d'antichute
- EN 362 : Connecteurs

Le registre de sécurité

- Présentation des différents types de registre
- Comment renseigner une vérification sur un registre
- Utilisation d'une fiche de vérification lors d'un contrôle périodique
- Gestion et mise à l'écart des équipements hors services ou réformés.
- Savoir rendre compte